



## Contractuels : Enterrement de 1<sup>ère</sup> classe

Après les annonces du gouvernement, d'un plan de résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique, les négociations prennent une tournure plus que dangereuse. Il s'agirait de transformer les CDD non pas en postes titulaires mais en CDI !! Ne vous réjouissez pas trop vite car ce CDI ne sera pas un emploi stable. Vous n'aurez plus le droit d'être fonctionnaire !!!

C'est la remise en cause du statut pour les nouveaux embauchés qui n'auraient plus le droit d'être fonctionnaires mais juste le droit de travailler sans montée d'indice, sans primes, sans droits !

A l'AP-HP, nous sommes passés de 300 à 3000 CDD sur postes vacants en une année !

Comment ? En supprimant les examens professionnels, en supprimant les concours, en supprimant les emplois !

Ainsi, l'AP-HP a un volant de précaires qu'elle prend ou jette en fonction non pas des besoins des services mais des finances des hôpitaux (T2A oblige !).

D'ailleurs un certain Claude Evin, directeur de l'Agence Régionale d'Ile de France ne s'était pas trompé lorsqu'il annonçait : « le statut de la fonction publique est incompatible avec la T2A) !

Le statut de la fonction publique est le dernier rempart des salariés, il faut le défendre à tout prix.

Se battre contre l'emploi précaire, c'est aussi se battre pour les personnels sous statut.

Rappelons-nous ce qu'il s'est passé à France Télécom. Les agents ayant refusé de quitter

leur emploi se sont vus proposer les boulots les plus ingrats, les horaires et les mutations imposées.

C'est une des conséquences du nombre important de suicides à F. Télécom.

Il se trouvera bien dans nos directions de groupe, des personnes bien intentionnées pour faire pression sur les titulaires d'accepter telle mobilité, tel horaire, ça se passe déjà ...

SUD santé exige :

- la titularisation de tous les contractuels et l'arrêt des suppressions de postes de titulaires
- l'ouverture de concours et d'examens professionnels au fur et à mesure des besoins
- le recours aux CDD pour des remplacements ponctuels uniquement
- l'arrêt de recrutement de chargés de mission aux salaires incompatibles avec la fonction publique

**SUD santé avec son Union Syndicale Solidaires appellent l'ensemble des personnels à une journée d'action le **Jeudi 20 janvier 2011** contre l'emploi précaire !**

Syndicat des personnels de l'AP-HP – Hôpital Paul Brousse – Pav J.J. Rousseau – 12-14 av P.V. Couturier  
94804 Villejuif Cedex – Tél : 01 45 59 35 01 – Fax : 01 45 59 38 02

E-mail : [sudsante.aphp@sap.aphp.fr](mailto:sudsante.aphp@sap.aphp.fr) – Site : [www.sudaphp.org](http://www.sudaphp.org) 11 janvier 2011

Membre de l'Union syndicale Solidaires